

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX
27510

EURE

Séance du 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un

et le 20 mai

à 19 heures 45

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : M. MAINGUY

Présents : Mmes, MM., MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, VAUZOU,

Absents : Mmes, M., PODGORSKI (pouvoir C. GLEIZES), WECKSTEIN (pouvoir C. ANDRIEUX)

A été nommé secrétaire : Mme MAGNAUDEIX

**AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE TRAVAUX A LA
MAISON POUR TOUS
- DL 33/2021**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	14

Date de la convocation
17/05/2021

Date d'affichage
17/05/2021

Objet de la Délibération

Le montant des devis demandés auprès de trois artisans pour les aménagements intérieurs de la Maison pour Tous se situe entre 10 et 30 k€. L'entreprise retenue a proposé un devis d'environ 16,5 k€. Deux dossiers de demandes de subvention ont été déposés sans retour de décision à ce jour.

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité pour engager les travaux.

Envoyé en préfecture le 28/05/2021

Reçu en préfecture le 28/05/2021

Affiché le



ID : 027-212704779-20210520-DL33_TRAVAUXMPT-DE

Le Maire, Pascal MAINGUY

